

Vaucluse : attention au moustique Tigre



Vecteur de virus, le moustique tigre est implanté depuis plusieurs années dans le Vaucluse et en particulier à Avignon. Lutter contre sa prolifération implique la participation de tous et est un élément essentiel de la prévention contre les maladies qu'il transmet (chikungunya, dengue, Zika).

80% des gîtes larvaires se trouvent concentrés autour de l'habitat individuel. Toute eau stagnante doit être surveillée, vidée ou renouvelée. Fût, bidon, cuvette, jouet... un petit bouchon suffit pour générer un gîte larvaire. Partout, il faut donc supprimer ces eaux.

Afin de prévenir la circulation locale des virus, un plan de lutte contre le moustique tigre dite antivectorielle est activé du 1er mai au 30 novembre par les préfetures et l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans les départements dans lesquels le moustique tigre s'est installé. Dans notre région ce dispositif concerne tous les départements qui ont été colonisé par le moustique tigre dont le Vaucluse.



Ecrit par Echo du Mardi le 27 juillet 2021

Les bons gestes

Les moustiques pondent aussi leurs œufs chez vous ! La majorité des gîtes larvaires se situent chez les particuliers dans les jardins, les cours, les terrasses, les balcons... En supprimant les eaux stagnantes, vous éliminez les lieux de ponte. Avec un entretien régulier de votre jardin, vous limitez les lieux de repos des moustiques adultes.

Retournez ou remplissez à ras bord les sous pots ou coupelles avec du sable humide ou des graviers. Videz tous les objets susceptibles de se remplir par la pluie, retournez-les ou rentrez-les. Couvrez la piscine hors d'usage et évacuez l'eau stagnante ou traitez-la (eau de Javel, galet de chlore...).. Jardinières : arrosez-les raisonnablement (terreau humide, jamais d'eau apparente). Surveillez les creux d'arbres, notamment les bambous coupés car ils peuvent accumuler de petites quantités d'eau. Entretenez vos installations d'eaux de pluie, gouttières, rigoles, réservoirs, siphons de sol. Vérifiez le bon écoulement des eaux. Curez et nettoyez-les régulièrement. Rendez hermétiques les réserves d'eau, les puits, les vides sanitaires avec de la toile moustiquaire ou du tissu.

Un site internet mis en place par le ministère de la santé permet à présent de vous aider à l'identifier et faire un signalement si nécessaire: https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

L.M.